

# En Belgique, des banquiers incités à devenir infirmiers

Un accord facilitera les transferts entre deux secteurs, l'un en sureffectif, l'autre en pénurie

Deux problèmes, une solution. En Belgique, une résolution insolite vient d'être mise sur la table pour régler les questions d'effectifs rencontrées par deux secteurs-clés de l'économie du royaume. Comme en France, le secteur bancaire belge, bouleversé par la révolution numérique, l'intelligence artificielle et la chute de fréquentation des agences, ne cesse de détruire des emplois. « Les effectifs sont en baisse constante depuis vingt ans, de 2 % par an en moyenne », explique Rodolphe de Pierpont, le porte-parole de la Febelfin, la Fédération belge du secteur financier.

Ce mouvement s'est jusqu'à présent « passé en douceur », par le biais de mobilités internes et de départs volontaires ou à la retraite non remplacés, « mais il va se poursuivre », prévient M. de Pierpont. « Pour éviter des licenciements secs, nous proposons d'accompagner cette transformation en facilitant la mobilité externe. » La fédération se propose ainsi de faire le pont avec d'autres secteurs, comme celui de la santé, qui, à rebours des banques belges, peine à recruter. Pour encadrer cette « mobilité des talents », la Febelfin vient de signer avec plusieurs syndicats un protocole, dévoilé par le quotidien belge *L'Echo*, mardi 26 décembre. L'objectif? « Faciliter la rencontre entre le collaborateur et un futur employeur potentiel, l'offre d'une formation adéquate et,

si le travailleur le souhaite, la conclusion d'un nouveau contrat auprès d'un nouvel employeur », résume la Febelfin.

## La formation prise en charge

Plusieurs formules seront proposées aux salariés des banques : de la possibilité de tester un nouveau métier en accomplissant à l'extérieur une mission temporaire de trois mois au « prêt » d'employés seniors à d'autres organisations (celles-ci rembourseront une partie du salaire à « l'entreprise qui prête »), en passant par la mise en relation d'employés plus âgés ou limités à des métiers bancaires en perte de vitesse « avec des emplois vacants chez d'autres employeurs », précise la Febelfin.

Le secteur de la santé, premier à signer un accord, proposera aux banquiers d'entamer une formation d'infirmier ou d'aide-soignant à partir de septembre 2019. « Une rémunération sera versée pendant le temps de cette formation, prise en charge pas le futur employeur, avec l'aide du fonds social de formation pour le secteur de la santé », précise Rodolphe de Pierpont. L'idée a été testée, il existe bien une demande pour changer de parcours. » Après la santé, c'est le secteur de la logistique, dynamisé par l'essor de l'e-commerce, qui démarrera prochainement des discussions avec la Fédération belge du secteur financier. ■

VÉRONIQUE CHOCRON